

INHALT

76. Band · 1.-2. Heft · 2000
 (erschienen 2002)

M. Bettini, The Origin of Latin <i>mustela</i>	1
R. Bracchi, <i>Rumpus</i> , "artiglio" della vite	20
E. Dickey, O dee ree PIE. The Vocative Problems of Latin Words Ending in -eus	32
A. Gasparri, Acipenser	50
H. Hagen, Die Diskussion um "Ἄγρευς ἰοχέαιρα" im homerischen Epos	53
B. J. Kavanagh, <i>Pontifices</i> , Bridge-Making and Ribezzo Revised	59
B. A. Krostenko, Latin <i>Vinnus</i> , <i>Vinnulus</i>	66
M. Nelson, A Note on the <i>ὄλιβορος</i>	75
B. Rochette, À propos du nom de l'interprète en latin	83
H. Rosén, Grammaticalization in Latin?	94
O. Spevak, La distribution des morphèmes concessifs en latin tardif	113
J. F. Valverde, Mart. 14.187	133
M. L. West, The Name of Aphrodite	134

Manuskriptendungen werden nur nach vorheriger Anfrage mit kurzer Zusammenfassung des Inhalts an folgende Anschrift erbeten: Prof. Dr. Gerhard Meiser, Martin-Luther-Univ., FB Sprach- u. Literaturwiss., E.-Abdrehalden-Str. 9, 06099 Halle. Die Zusammenfassungen werden mit den Beiträgen veröffentlicht und sollen nicht mehr als etwa 75-100 Wörter umfassen. Manuskripte müssen die deutlich lesbare Privatadresse des Verfassers tragen.

Diese Zeitschrift und alle in ihr enthaltenen einzelnen Beiträge und Abbildungen sind urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes bedarf der Zustimmung des Verlages. Abbestellungen können nur berücksichtigt werden, wenn sie innerhalb 8 Wochen nach Ausgabe des Schlusheftes eines Bandes beim Verlag vorliegen.
 Verlag: Vandenhoeck & Ruprecht GmbH & Co. KG, Theaterstraße 13, 37070 Göttingen.
 Internett: <http://www.vandenhoeck-ruprecht.de>
 E-mail: info@vandenhoeck-ruprecht.de (für Bestellungen und Abonnementsverwaltung)
 Satz: Satzspiegel, 37176 Angersheim; Druck- u. Bindarbeit: Hubert & Co., 37079 Göttingen.

Verlag und Herausgeber bedauern die durch verschiedene ungünstige Umstände eingetretene Verzögerung im Erscheinen der *Glotta*. Sie werden alles daransetzen, daß die Zeitschrift künftig wieder in regelmäßigen Abständen erscheinen kann.

À propos du nom de l'interprète en latin¹

De BRUNO ROCHETTE, Liège - Luxembourg

1. Tandis qu'il dispose d'une terminologie assez étroite pour désigner les opérations de traduction² le latin n'utilise guère qu'un seul substantif pour nommer l'auteur de la traduction: *interpres*³. En latin, tous les traducteurs sont regroupés sous un même vocable, quel que soit le genre auquel chacun s'adonne. À cette observation vient s'en ajouter une autre. La terminologie latine de la traduction est constituée de composés: *cum-*, *ex-*, *inter-*, *re(d)-*, *trans-*. Utilisés comme prépositions, à l'exception de *red-*, ces préverbes régissent soit l'accusatif, qui marque l'extension dans le temps et dans l'espace⁴, soit l'ablatif, qui indique le point de départ⁵. Si l'on se réfère à la classification proposée par B. García-Hernández⁶, ils ont tous une valeur latine, qui peut être soit adlative (*ad-*, *in-*, *sub-*, *ob-*), soit prosécutive (*per-*, *trans-*, *pro-*), soit ablative (*ab-*, *ex-*, *de-*). Le préfixe

¹ Je dois remercier Madame le Professeur Clara Montella, de l'Istituto Universitario Orientale di Napoli, pour l'aide qu'elle m'a apportée en m'envoyant ses publications relatives au sujet de cet article.

² Verbes: (*con*)vertens, explicare, exponere (*ad verbum / verbum de verbo*), exprimere, interpretari, reddere, transferre. On peut encore ajouter: *contaminare* (Terence, *Andr.*, 16), *imitari*, *mutare*, *sequi*, *traducere*, *transire*, *transportare*, *transvertere*. Substantifs: *interpretatio*, *mutatio*, *translatio*. Sur la terminologie latine de la traduction, on verra: H.-E. Richter, *Übersetzer und Übersetzungen in der römischen Literatur*, diss. Erlangen, 1938, p. 12-13; A. Reiff, *Interpretatio, imitatio, aemulatio. Begriff und Vorstellung literarischer Abhängigkeit bei den Römern*, diss. Cologne, Würzburg, 1959, p. 100-111; A. Trama, *Le traduzioni*, dans *Lo spazio letterario di Roma antica*, II (la circolazione e traduzione: le Rome, 1989, p. 96-99 et 117-118; Cl. Montella, *Etimologia e traduzione: le parole latine del tradurre*, dans *Aion (ling.)* 15 (1993), p. 313-321.

³ Le terme *translator* n'apparaît qu'à partir de Jérôme (*Letres*, 57, 5) et Ambroise (*Sermones*, XII, 7, 1). Cf. A. Souter, *A Glossary of Later Latin to 600 A. D.*, Oxford, 1949 [1996], p. 426 et A. Blaise, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Paris, 1954, p. 826.

⁴ A. Meillet - J. Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 5ème édition, Paris, 1979, p. 554 (§ 822 c).

⁵ A. Meillet - J. Vendryes, *Traité* [n. 4], p. 564 (§ 833).
⁶ *Les préverbes latins, notions latines et aspectuelles*, dans M. Lavency - D. Longrée (éd.), *Actes du V^e Colloque de linguistique latine*, Louvain-la-Neuve, 1989 (CILL, 15, 1-4), p. 149-159.

inter, qui est formé de *in-* et de **tero* (**teri*)⁷, a la double valeur allative et prosécutive⁸.

Or, la fonction sémiqque de *in-* est analysée par B. Garcia-Hernández comme une «pénétration dans une limite double». Le préfixe *inter* indique donc l'espace à l'intérieur duquel se déroule une action. Cette valeur est confirmée par l'étymologie que donne Isidore de Séville: *interpres, quod inter partes medius sit duarum linguarum dum transfer⁹*.

Cette définition insiste sur la présence de deux points opposés (*partes*), l'un de départ, l'autre d'arrivée, qui sont, si l'on se réfère à la traduction, la langue-source et la langue-cible. L'interprète est celui qui les relie, par sa position médiane (*medius*), en faisant passer le message de l'un vers l'autre (*dum transfert*). Si la valeur du préfixe est facile à déterminer, l'analyse de la racine du mot demande, en revanche, plus d'efforts. L'étymologie la mieux assurée, proposée par M. Bréal¹⁰, rattache *interpres* à *pretium*¹¹.

⁷ A. Walde - J. Pokorny, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, I, Berlin-Leipzig, 1930, p. 126. Cf. aussi H. Hettrich, *MSS* 54 (1993), p. 169-170.

⁸ Il faut noter, avec J. Pépin (*L'hérméneutique ancienne. Le mot et les idées, dans Poétique*, 23 [1975], p. 291), cité par G. GUSDORF (*Les origines de l'hérméneutique*, Paris, 1988, p. 19-20), que le préfixe de *interpretatio* «lui confère avant toute spécification le sens de base d'entremise» et que cette acception prégnante s'est reportée sur *équivoca*, dont l'étymologie inconnue n'offrirait aucune protection.»

⁹ X, 123 (Isidore dit que l'étymologie procède *per interpretationem* [cf. J. Fontaine, *Tradition et actualité chez Isidore de Séville*, Londres, 1988, p. 201]). L'étymologie proposée par Isidore serait une métathèse d'**inter-pers* (cf. A. Walde - J. B. Hofmann, *Lateinisches Etymologisches Wörterbuch*, I, Heidelberg, 1927, p. 711).

¹⁰ A. Ernout - A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, 4ème éd., Paris, 1959 (nouveau tirage revu par J. André, 1994), p. 320 et 534; A. Walde - J. B. Hofmann, *Wörterbuch* [n. 9], p. 710-711; F. M. Renier, *Interpretatio. Language and Translation from Cicero to Tytler*, Amsterdam, 1989 (Approches to Translation Studies, 8), p. 216 et 328. Seul, A. Pariente (*Notas al vocabulario jurídico latino*, Madrid, 1946, p. 17) ne partage pas l'avis de Bréal (cf. note suivante).

¹¹ F. Bader (*La formation des composés nominaux du latin*, Paris, 1962, p. 78 et n. 127) dit que *interpres* «ne permet pas non plus de poser rien de sûr». Elle le rapproche d'un thème II **pr-* et de la racine de *πρόημα, parare*, etc. Peut-être s'agit-il d'une formation comparable à *locuples* ou *superstes*. Le second élément serait alors un verbe, disparu en latin classique, dérivé de *pretium* et signifiant «acheter» ou «vendre». Une autre hypothèse, émise par A. Pariente (Patrare, *interpretari* y pellere, dans *Emerita*, 18 [1950], p. 138-150) explique *interpres* et *interpretari* à partir de **interpartari* venant s'ajouter au groupe de

Le sens fondamental du terme renverrait à la sphère des échanges commerciaux. L'interprète serait donc, à l'origine, celui qui fait passer un *pretium*¹² («marchandage, prix fixé par accord commun, valeur d'une chose») d'une personne à l'autre: un intermédiaire commercial, un courtier, un chargé d'affaires¹³. Deux emplois du terme chez Plaute en illustrent le sens fondamental. Dans le troisième acte du *Curculio*, Curculio tente de se faire remettre la jeune fille Planésie. En se donnant pour l'envoyé du capitaine Thérapontigonus Platagidorus, il se présente avec une fausse lettre du militaire auprès du banquier Lycon. Dûment cachetée, cette missive invite Lycon à mettre à la disposition du porteur la somme qui permettra le rachat de la jeune fille. Le faux message contient une clause qui prouve que la transaction s'est déroulée dans les formes: *quod te praesente isii egi teque interprete* (v. 434). *Interpres* est donc bien utilisé ici dans le sens d'intermédiaire lors de la conclusion d'un marché entre deux parties. Dans le *Miles gloriosus*, le terme *interpres* apparaît trois fois. Le premier emploi se trouve dans une réplique de Paestriion à Péricleptomène. Paestriion se fait fort de monter un projet d'entremise. Il conclut son plan en disant: *quasiqque ego rei sim interpres* (v. 798). Si ce n'est pas un échange commercial qui est évoqué ici, il est question d'un «marché» passé entre les deux protagonistes. Les deux autres emplois sont en fait identiques: il s'agit de l'expression, mise dans la bouche de Paestriion, *per me interpretem* (v. 910 et 952), qui désigne le personnage par le truchement duquel doit s'accomplir le plan. Ce sens est encore confirmé par l'emploi, au v. 962, d'un synonyme de *interpres*, *internuntius*¹⁴, dans une situation analogue.

2. Si *interpres* est encore ressenti dans son sens fondamental à l'époque classique, comme le montre une phrase de Cicéron¹⁵, où il

¹² *parto* dont fait partie également *patrare*. Cf. aussi M. Benedetti, *I composti radicali latini*, Pise, 1988, p. 36.

¹³ D'après A. Walde - J. Pokorny (*Wörterbuch* [n. 7], II, Berlin-Leipzig, 1927, p. 38), *pretium* serait formé sur le neutre de l'adjectif **pretios* («qui se trouve en face») qu'il faut rattacher à la préposition *preti*, *proiti* («en face»). Cette préposition serait dérivée de la racine indo-européenne **per-* qui signifie «faire passer», «vendre».

¹⁴ E. Benveniste, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, I (économie, parenté, société), Paris, 1969, p. 140.

¹⁵ *Internuntius* est rapproché de *interpres* par saint Augustin à propos des anges (*Cité de Dieu*, VIII, 22), qu'il qualifie aussi de *intercessores* (VIII, 24), cf. aussi n. 15 et 31.

¹⁶ *Ad fam.*, X, 11, 3, où Cicéron dit, à propos des négociations avec Lépidus:

est rapproché de *adintor*, son champ sémantique s'élargit. Le jeu de mots que le même Cicéron fait à propos de Valentinus, l'interprète de Verrès en Sicile, montre que le terme peut se comprendre dans un double sens: *Valentinus est in Sicilia interpres, quo iste interprete non ad linguam Graecam, sed ad furta et flagitia uti solebat*. Valentinus, l'interprète de Verrès en Sicile, était aussi pour lui un *intermédiaire* pour ses rapines et ses exactions¹⁶. De l'échange d'objets, de biens, voire de lieux, on passe donc à un sens plus abstrait, qui fait intervenir non plus la personne physique, mais les facultés mentales et les mots. Le dénominateur commun qui permet cette continuité, de la vente à la traduction, est la notion de *commercium*¹⁷.

Cette idée d'échange, qui finit par faire d'*interpretes* un «passeur de mots», un «truchement», est illustrée par son emploi quasi stéréotypé *per interpretem*, déjà consacré par Plaute, que l'on trouve le plus souvent dans les récits historiques pour désigner l'intervention d'un traducteur¹⁸. Quelque concise qu'elle soit, cette expression contient tous les éléments constitutifs de la communication¹⁹.

mor... *adintoribus interpretibusque fratre meo et Laterense et Furnio nostro*. On peut encore citer *In Verrem*, II, 4, 49. Pour la littérature impériale: Pétrone, 107, 15; Pline le Jeune, *Panegyrique*, 19, 4 (avec *internuntius*).

¹⁶ *In Verrem*, II, 3, 84.

¹⁷ Ce terme, qu'il faut rapprocher de *merc* («marchandise»), pour lequel on n'a pas d'étymologie assurée, peut aussi s'appliquer à l'échange verbal (cf. *Tite-Live*, V, 15, 5 et IX, 36, 6). Sur l'analogie entre échange commercial et échange verbal, P. Radici Colace, *Communicare con le monete*, dans *La parola delle immagini e delle forme di scrittura. Modi e tecniche della comunicazione nel mondo antico*, Messine, 1998 (Pelorias, 1), p. 78-79.

¹⁸ P. ex. *Tite-Live*, XXVII, 43, 5 (*litterae*... *lectae per interpretem sunt*) ou chez Quinte-Curce lorsqu'il est question des contacts des Grecs avec des populations alloglottes (p. ex. V, 11, 4-5, 13, 7, VI, 5, 19, 11, 4 [... *homines linguae suae per interpretem audire*, et l'étude de M. Leivo, *Language Attitude and Patriotism*, dans *Arctos*, 30 (1996), p. 129-137] et VIII, 12, 9). - Sur les textes relatifs aux interprètes, on dispose du recueil de W. J. Snellman, *De interpretibus Romanorum deque linguae Latinae cum aliis nationibus commercio*, 2 vol., Leipzig, 1919-1914 et des études suivantes: H. J. Gehman, *The Interpreters of Foreign Languages among the Ancients*, diss., Philadelphie, Lancaster, 1914; A. Hermann - W. von Soden, art. *Dolmetscher*, dans *RLAG*, 4 (Stuttgart, 1954), col. 24-49 et A. Hermann, *Dolmetschen im Altertum. Ein Beitrag zur antiken Kulturgeschichte*, dans K. Thieme, A. Hermann et Ed. Glässer (éd.), *Beiträge zur Geschichte des Dolmetschens*, Munich, 1957 (Schriften des Auslands- und Dolmetscherinstituts der Univ. Mainz in Gemmersheim, 1), p. 25-59; V. Rotolo, *La comunicazione linguistica fra alloglotti nell'antichità classica*, dans *Studi classici in onore di Q. Catandella*, I, Catania, 1972,

L'*interpretes* est «au centre» (*inter-*), entre un émetteur et un récepteur, et il sert de canal (*per*) par lequel passe le message (*pretium*, qui représente l'objet même échangé)²⁰.

On trouvera donc, dans la littérature latine classique, *interpretes* pour désigner l'intermédiaire, celui par qui transite un message, qu'il s'agit d'acheminer vers un récepteur en le transformant de façon à le rendre intelligible. Ce truchement se limite à un «décodage» et à un «réencodage» du message. L'*interpretes* fournit la grille de lecture propre à le rendre intelligible pour un tiers. Cette opération se déroule dans les domaines où le récepteur n'a pas directement accès au message parce qu'il n'en connaît pas le code: la religion, le droit et les langues étrangères. À nouveau, un passage de Plaute permet de cerner cette évolution. Dans le *Poenulus* (v. 444), Milyphion, qui ne comprend plus rien aux propos embrouillés de son interlocuteur, Agorastocles, ne voit plus qu'un seul moyen: recourir à Eédipe comme *comictor*, lui qui sut être l'*interpretes* du Sphinx. L'*interpretes* est ici un «décrypteur» d'un langage hermétique. Le sens de «médiateur» entre le monde des dieux et celui des hommes est clairement illustré par l'expression que Virgile applique à Mercure, le messager des dieux envoyé par Jupiter en personne: *interpretes diuom* (*Én.*, IV, 378)²¹. C'est dans le même sens

p. 406-410; Cl. Montella, *Il fidus interpretes nella prassi della traduzione orale*, dans *Aion* (*ling.*), 4 (1982), p. 197-211; P. R. Franke, *Dolmetschen in hellenistischer Zeit*, dans J. Werner et alii (éd.), *Zum Umgang mit fremden Sprachen in der griechischen-römischen Antike*, Stuttgart, 1992 (Palingsesia, 36), p. 85-96; Br. Rochette, *Fidus interpretes. La traduction orale à Rome*, dans *AnsSoc*, 27 (1996), p. 75-89.

¹⁹ Sur le processus de communication propre à la traduction, J. Albert, *Linguistik und Übersetzung*, Tübingen, 1973; R. Jakobson, *Aspects linguistiques de la traduction*, dans *Essais de linguistique générale*. Traduit et préfacé par N. Ruwet, Paris, 1963 (Arguments, 14), p. 78-99; Cl. Montella, *La traduzione tra comunicazione e interpretazione*, dans *Aion* (*ling.*), 19 (1997), p. 11-27; W. Wliss, *Übersetzungswissenschaft. Probleme und Methoden*, Stuttgart, 1977, p. 14-26.

²⁰ Cette valeur «médiatrice» est encore prouvée par la forme moyenne du verbe *interpretari* («expliquer, interpréter, traduire»), qui indique, comme le dit E. Benveniste (*Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, 1966, p. 172), que «le sujet est au centre en même temps qu'acteur du procès; il accomplit quelque chose qui s'accomplit en lui... Il est bien intérieur au procès dont il est l'agent».

²¹ Voir aussi IV, 356 et X, 175: *hominum diuinique interpretes Asidas*. Un emploi métaphorique se rencontre chez Lucrèce (VI, 1149), qui fait de la langue un *animi interpres*, un «messager de l'âme». Horace reprendra l'expression dans *l'Art poétique* (111).

qu'Apulée désignera les démons en les appelant *interpretes*: intermédiaires entre les dieux et les hommes, ils acheminent vers les uns prières et demandes, vers les autres dons et secours²². Les astrologues sont qualifiés de *interpretes caeli* (Cicéron, *De divo*, II, 92)²³. Si les signes envoyés par les dieux requièrent des *interpretes*²⁴, qui doivent expliquer la *voluntas deorum*, les textes juridiques nécessitent eux aussi un intermédiaire. Ainsi les expressions *interpretes legum*²⁵ ou *iniri*²⁶ se trouvent-elles couramment dans la littérature latine classique²⁷.

Enfin, le dernier stade de cette évolution conduit *interpretes* vers le sens de «traducteur de langues étrangères». Dans cette acception, *interpretes* interviennent dans de multiples domaines de la vie officielle des Romains: au Sénat, en présence d'étrangers²⁸, même de Grecs – ainsi lors de l'ambassade des philosophes de 155²⁹, à l'occasion d'ambassades envoyées à l'étranger ou pour accompagner des magistrats à l'étranger³⁰ ou encore lors de pourparlers de paix entre un général

²² *De deo Socratis*, 6, 133.

²³ La même expression apparaît chez Pline l'Ancien (*HN*, II, 54). Plusieurs catégories de personnes sont appelées *interpretes augures, haruspices, decemviri* ou *quindecimviri*, lors de la consultation des *litteres sibyllinas*, les *magi perses*...

²⁴ Plusieurs catégories de signes demandent l'intervention d'un *interpretes*: entrailles (*exta* [Pacuvius 102 Warmington]), auspices (*auspicia* [Cicéron, *Phil.*, 5, 9]), oracles (*uaticinationes; oracula*), prodiges (*monstra; ostenta; portentia; prodigia*), éclairs (*fulgura*), songes (*somnia* [cf. F. Cumont, *L'Égypte des astrologues*, Bruxelles, 1937, p. 127, n. 5 et 128, n. 2]).

²⁵ Des législateurs célèbres sont qualifiés de la sorte, comme le roi Tullius Hostilius, ou des personnages qui les ont secondés, comme Hermodore d'Éphèse, lors de la rédaction de la loi des Douze Tables. Voir aussi F. Cumont, *Égypte* [n. 24], p. 45, n. 2.

²⁶ F. Cumont, *Égypte* [n. 24], p. 115, n. 1. – Les *interpretes iuris* s'occupent de saisir l'esprit de la loi (cf. *Dig.*, I, 3, 17) en s'attachant à résoudre les problèmes de langue, de finalité de la loi et d'histoire des concepts.

²⁷ Cicéron, *Top.*, 4; *Pro Balbo*, 20; *Pro Caecina*, 70; *De leg.*, III, 28; Juvenal, 4, 79. Sur l'acception juridique de *interpretes* et *interpretatio*, cf. M. Fuhrmann, *Interpretatio. Notizen zur Wortgeschichte*, dans *Symptica Franz Wieacker*, Göttingen, 1970, p. 80–110; R. Quadrat, «*Interpretatio*» e «*iuris processus*», dans *AnnSE*, 8 (1991), p. 351–362 et O. Zwiertlein, «*Interpretation*» in *Antike und Mittelalter*, dans *AWWM*, 1998/6, p. 31–53 (spéc. 32–39).

²⁸ Cicéron, *De finibus*, V, 89.

²⁹ Aulu-Gelle, VI, 14, 8; Macrobie, I, 5, 16 (cf. J. Kaimio, *The Romans and the Greek Language*, Helsinki, 1979, p. 104).

³⁰ Cicéron, *In Verrem*, II, 3, 84; *Pro Balbo*, 28; *Ad fam.*, XIII, 54; *Ad Att.*, I, 12, 2 et XVI, 11, 7; *De divo*, II, 131; Valère Maxime, II, 2, 2 et IX, 5, ext. 3; Silius Italicus, IX, 79; Pline, *Panegyrique*, 56, 6. On connaît aussi

romain et des chefs d'armée étrangers³¹. Cette importance de l'*interpretes*, tant à Rome que dans les provinces, lui a donné droit à une reconnaissance officielle et à des appointements versés par l'État³².

3. Le rôle de l'*interpretes* comme intermédiaire permet de comprendre pourquoi le verbe qui s'y rattache, *interpretari*, désigne une traduction purement mécanique, qui s'en tient à la lettre du texte, sans toucher au fond. Voilà pourquoi le terme sera retenu pour parler de la traduction de mots isolés, spécialement de concepts philosophiques ou de termes techniques appartenant à la rhétorique³³. C'est le verbe que les auteurs utilisent le plus souvent lorsqu'ils donnent l'équivalent latin d'un terme grec. Ainsi chez Cicéron: *scientia... ea, quam Graeci εἰρωσίαν nominant, non hanc, quam interpretamur modestiam* (*De off.*, I, 142) ou chez Quintilien: *ἀλλυγοία, quam inversionem interpretantur* (VIII, 6, 44)³⁴. D'une façon plus générale, *interpretari* désignera une traduction qui conserve la pensée, mais pas nécessairement l'ordre des mots. L'ouvrage traduit dans cet esprit ressortit le plus souvent à un domaine technique, philosophie, agriculture, ethnographie ou architecture. En revanche, pour la poésie et les œuvres en prose traduites librement, les Latins ont une conception toute différente de la traduction. Ils font œuvre originale en préservant les idées, mais en renouvelant la forme. L'exemple le plus caractéristique est la traduction de l'*Odyssée* par Livius Andronicus³⁵. C'est le verbe *vertere* qui qualifie un tel ouvrage, qui est une «traduction artistique», une émulation avec le modèle. L'opposition entre les deux verbes est clairement illustrée par l'œuvre de Sénèque, dans laquelle on ne trouve aucun emploi de

un *interpretes procuratorum* en Syrie (cf. F. Cumont, *Égypte* [n. 24], p. 32, n. 4). Voir *TLL*, VII/1, col. 2252 (B) et A. Hermann, *Dolmetschen* [n. 18], p. 42–44.

³¹ Tite-Live, XXX, 30, 1; Salluste, *BJ*, 109, 4 (*internuntius*); César, *BG*, I, 19, 3; I, 47; V, 36, 1. Dans l'armée romaine, l'*interpretes* occupe une fonction reconnue, comme le prouvent les mentions sur les inscriptions (cf. A. von Domaszewski, *Die Rangordnung des römischen Heeres*, Bonn, 1908, p. 37, n. 11).

³² *Dig.*, XLIX, 15, 5, 3 (cf. Th. Mommsen, *St-R*, I, 368).

³³ Quintilien, II, 14, 1 et 15, 25; V, 10, 1 et 8; VI, 2, 9; VIII, 6, 44.

³⁴ Le verbe peut aussi être utilisé absolument (cf. Cicéron, *Ad fam.*, IX, 26, 2; *De leg.*, II, 45).

³⁵ S. Mariotti, *Livio Andronico e la traduzione artistica*, Urbino, 1952 et A. Seele, *Römische Übersetzer, Note, Freiheiten, Absichten. Verfahren des literarischen Übersetzens in der griechisch-römischen Antike*, Darmstadt, 1995, p. 109–112.

*uertere*³⁶. Dans les *Quaestiones naturales* (III, 29, 1), le stoïcien mentionne la compilation du prêtre babylonien Bérosee en disant: *Berosos, qui Belum interpretatus est*. L'œuvre de Bérosee est donc considérée comme la parole du dieu sémitique mise à la portée du public grec. C'est aussi le verbe *interpretari* que les auteurs utilisent pour désigner les rares traductions en grec ou en latin d'œuvres écrites en langues barbares³⁷. Dans la Vulgate, *interpretari* – traduction du grec μεθερμηνεύω – sert à introduire la traduction des paroles araméennes du Christ³⁸. À l'époque impériale, le sens de *interpretes, qui* comportait, dans la théorie cicéronienne, une connotation péjorative («l'auteur d'une traduction mécanique incapable d'exprimer de façon artistique la pensée de l'original»), se transforme. Il devient synonyme de *explanator* et correspond au grec ἐξηγητής. Ainsi, dans le *De beneficiis* (IV, 16, 3), Sénèque, parlant de la gratitude, la compare à d'autres vertus qui portent moins la marque extérieure de leur valeur. Pour savoir si elles sont conformes au bien, il faut en donner une explication (*aliam... an sint honesta, interprete egeni*)³⁹.

4. Les emplois des autres verbes signifiant «traduire» permettent aussi de mieux cerner le rôle de l'*interpretes*. Le plus employé par les prosateurs classiques est *uerto* ou son composé (*conuerto*, même si, dans ce cas, le préverbe n'a pas de valeur prégnante. On trouve le verbe dans deux prologues de Plaute utilisé de façon analogue pour dire que la comédie latine est une adaptation d'un modèle grec: *Demophilus scripsit, Maecius uertit barbare* (*Asinaria*, 11) et *Philemo scripsit, Plautus uertit barbare* (*Trinummus*, 19). L'opposition entre *scribere* et *uertere* est éclairante⁴⁰. Alors que le premier verbe désigne la compo-

³⁶ A. Setaioli, *Terminologia del tradurre in Seneca*, dans *Studi offerti a Francesco Della Corte*, III (Urbino, 1987), p. 359–371 et *Seneca e i Greci. Citazioni e traduzioni nelle opere filosofiche*, Bologne, 1988, p. 453–467.

³⁷ P. ex. les traductions du traité d'agriculture du Carthaginois Magon (*Columelle*, I, 1, 10), étudiées par J. Heurgon, *L'agronome carthaginois Magon et ses traducteurs en latin et en grec*, dans *CRAI*, 1976, p. 441–456.

³⁸ P. ex. *Marc* 15, 34. Les chrétiens en font le même usage (cf. A. Blaise, *Dictionnaire* [n. 3], p. 467). Les Septante sont appelés *interpretes* par Jérôme.

³⁹ Pour d'autres exemples de l'emploi de *interpretes* chez Sénèque dans le sens de «celui qui explique, interprète» dans quelque domaine que ce soit, cf. A. Setaioli, *Seneca* [n. 36], p. 457, n. 2150 et M. Armissen-Marchetti, *Sapientiae facies. Étude sur les images de Sénèque*, Paris, 1989, p. 129.

⁴⁰ A. Traina, *Vortit barbare. Le traduzioni poetiche da Livio Andronico a Cicerone*, Rome, 1974, p. 61–62. *Scriba* était le nom que l'on donnait primitivement au poète.

sition originale, comme γράφω, le second indique le travail du traducteur-adaptateur, comme μεταγράφω⁴¹. L'idée de circularité qui est dans (*con*)*uerto* suggère un renouvellement. C'est le verbe qu'utilisera Cicéron pour qualifier la manière dont il a rendu en latin les œuvres grecques. Dans le *De optimo genere oratorum*⁴², il opposera une traduction réalisée *ut orator*, comme celle qu'il présente, à une version fidèle, où chaque mot est rendu par un équivalent, comme le ferait un *interpretes*⁴³. De même, saint Jérôme, bien qu'il confère un sens mystique à l'ordre des mots dans les textes bibliques, *ubi et uerborum ordo mysterium est*⁴⁴, est favorable à une traduction *ad sensum*⁴⁵, suivant le modèle cicéronien.

La lettre 114, adressée à l'évêque Théophile, illustre cette conception. Jérôme y parle de la traduction qu'il a faite d'un livre de Théophile. Reprenant le thème de la *pauupertas linguae Latinae*, il dit qu'il n'a pas traduit l'original mot pour mot, à la manière des *diserti interpretes*, et qu'il n'a pas rendu pièce pour pièce l'argent qui lui avait été confié⁴⁶. Verbe d'action, *uerto* implique une vision dynamique de la

⁴¹ A. Traina, *Vortit barbare* [n. 40], p. 58 et p. 63 et n. 3. Pour une comparaison avec le grec, cf. E. Tagliaferrò, *Per un lessico greco della traduzione*, dans P. Radici Colace (éd.), *Atti del II seminario intern. di studi sui lessici greci e latini*, Messine-Naples, 1997, p. 515–520.

⁴² 14 (*nec conuerti ut interpretes, sed ut orator, sententiis isdem et eorum formis tanquam figuris, uerbis ad nostram consuetudinem aptis...*) et le commentaire de Cl. Montella, *Traduzione* [n. 19], p. 17.

⁴³ P. Serra Zanetti, *Sul criterio e il valore della traduzione per Cicerone e Gerolamo*, dans *Atti del I congresso inter. di studi ciceroniani*, II, Rome, 1961, p. 355–405; V. García Yebra, *Cicerón y Horacio preceptistas de la traducción*, dans *CFC*, 16 (1979–1980), p. 139–154; Cl. Montella, *La rinascita della Latinitas. Alcuni aspetti della riflessione sulla traduzione scritta nella latinità classica*, dans *Aion*, 8 (1986), p. 219–233.

⁴⁴ *Lettres*, 57, 5. Sur cette expression, cf. Cl. Montella, *Et uerborum ordo mysterium est. Dialettica e paradosso nel De optimo genere interpretandi di Gerolamo*, dans *Aion* (ling.), 9 (1987), p. 253–267.

⁴⁵ *Lettres*, 57, 5: ... non uerbo et uerbo sed sensum e sensu exprimere. Les textes les plus intéressants sur la conception de la traduction par Jérôme sont la préface de la traduction du *Chronicon* d'Eusebe, la lettre 57 ad *Pammachium* et les lettres 99 et 114 ad *Theophilum*.

⁴⁶ § 3: *neque uero ut diserti interpretes faciunt, uerbum uerbo reddidi; nec adnumerari pecuniam, quam mihi per partes dederas, sed pariter appendi, ut nihil desit ex sensibus, cum aliquid desit ex uerbis*. Jérôme reprend ici une image de Cicéron [cf. n. 42].

traduction, qui est envisagée dans son devenir⁴⁷. Un autre verbe technique de la traduction est *transfere* qui peut être comparé, pour sa formation, à *interpretari*. Il est lui aussi composé d'un préverbe latif, *trans*, avec une valeur prosécutive indiquant la direction transversale. Comme l'indique l'étymologie, il s'agit d'un verbe qui désigne un transfert strict, mot par mot⁴⁸. Souvent utilisé par Cicéron⁴⁹ et par Quintilien⁵⁰, il qualifie non pas la traduction au sens large, mais l'équivalence, surtout lorsqu'il s'agit de la constitution, à l'intérieur du latin, d'une terminologie technique modelée sur le grec. Un exemple suffira. Le chapitre 10 du livre 5 de Quintilien est consacré aux *argumenta*. Passant en revue la terminologie grecque qui est très diversifiée, le rhéteur conclut (§ 8): *haec omnia generaliter rōtoreus appellanti, quod etiam si propria interpretatione dicere fidem possimus, apertius tamen probationem interpretabimur*.

5. Revenons, pour terminer, à notre constatation du début. Que le latin n'ait eu qu'un seul mot pour désigner le traducteur quelles que soient la sphère dans laquelle se place son activité et la nature de la traduction qu'il réalise vient du fait que ce terme appartenait, à l'origine, à un vocabulaire technique, sans doute celui du commerce et du droit⁵¹. Il s'est spécialisé avec le temps dans le domaine de la parole, mais n'a été concurrencé que dans le latin tardif par d'autres termes. Ce qui permet de différencier le type de traduction, c'est le verbe⁵². En effet, *interpretari*, *transfere* et (*con*)*uerrere*, qui sont les trois verbes

⁴⁷ On trouve *ad uerbum transfere* (Pline l'Ancien, *HN*, XVIII, 65) ou *interpretari* (Jérôme, *Lettres*, 57, 5), mais jamais *ad uerbum uerrere*.

⁴⁸ *Traducere* (in *linguam Romanam*) a le même sens chez Aulu-Gelle, I, 18, 1 (cf. I. Gamberale, *La traduzione in Gellio*, Rome, 1969, p. 55, n. 2).

⁴⁹ P. ex. *De oratore*, III, 149 et *Ad Att.*, VI, 2, 3 (cf. H.-J. Hartung, *Ciceros Methode bei der Übersetzung griechischer Philosophischer Termini*, diss. Ham-bourg, 1970, p. 23-24).

⁵⁰ Le chapitre 14 du livre 2 est éclairant sur ce point: *rhetoricon in Latinum transferentes tum oratoriam, tum oratricem nominauerunt ...* Quintilien utilise aussi *translatio* (I, 4, 18). Sur cette terminologie, cf. G. Carozzo, *La tecnica della citazione in Quintiliano*, dans *Pan*, 7 (1979), p. 27-60 (spéc. 37 et sv.).

⁵¹ A. Ernout - A. Meillet (*Dictionnaire* [n. 10], p. 320) le rapprochent de *sequerier*.

⁵² Dans certains cas, un adjectif vient préciser de quel type d'interprètes il s'agit: *fidus interpretes* (Horace, *Art poétique*, 133-134, étudiés par A. Seele, dans *Horaz als Anwalt der Übersetzer? Zur Rezeption zweier Verse der Ars poetica*, dans *Arctadia*, 26 [1991], p. 198-203), *interpretes indiseriti* (Cicéron, *De finibus*, III, 15 [cf. aussi I, 6, où Cicéron parle de *interpretum munus*]), *diseriti interpretes* (St Jérôme, *Lettres*, 114 [ad *Theophilum*], 3).

techniques les plus courants, s'ils ont en commun d'exprimer à l'origine une idée de mouvement, envisagent l'opération de traduction selon trois dimensions spatiales différentes. Le premier prend en considération l'espace continu à l'intérieur de deux points, le second considère la traduction de façon linéaire et transversale, d'un point à l'autre, le troisième voit l'opération selon une vision circulaire et dynamique. Les deux premiers s'appliqueront donc à une traduction envisagée comme un simple transfert d'un point à un autre, le troisième comme un retour au point de départ, après une refonte. Ainsi s'opère la distinction entre fidélité à l'original et liberté du traducteur.